

Département  
de SEINE-ET-MARNE  
Canton de  
NEMOURS

COMMUNE DE MONTCOURT-FROMONVILLE

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers en exercice: **19**  
Présents : 17  
Votants : **19**  
Date de la convocation :  
**06/04/2021**  
Affichage du compte-rendu  
**20/04/2021**

du 13 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCOURT-FROMONVILLE s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Michaël BEUGIN, Maire.

Etaient présents : Éric BERTHELOT, Michaël BEUGIN, Jean-François CHARRIER, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Virginie DE ARAUJO, Laurence FARAO, David GIBOUTET, Séverine HUYGHE, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Marie-Elisabeth LELIEVRE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT, Catherine PRIVE, Gaëlle VINCENT.

Etaient absents représentés : Delphine PARIS donne pouvoir à Séverine HUYGHE.  
Vitor DE SOUSA donne pouvoir à Maxime LABELLE.

Secrétaire de séance : David GIBOUTET, auxiliaire : Léa BOSSON-WAVRANT

### Ordre du jour :

1. Budget primitif M14
2. Budget primitif budget annexe locaux commerciaux
3. Subventions accordées aux associations

Monsieur le Maire ouvre la séance à dix-neuf heures.

Monsieur le Maire indique les pouvoirs en présence.

### **Désignation d'un secrétaire de Séance**

Vu l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, après délibération, le Conseil Municipal désigne David GIBOUTET à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de désigner Léa BOSSON-WAVRANT comme auxiliaire pour le secrétariat ; le Conseil Municipal y est favorable.

### **Ajout d'un point : adoption du procès-verbal de la séance du 02 avril 2021**

Monsieur le Maire propose d'ajouter le vote d'approbation du PV du conseil municipal du 02 avril 2021 à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres représentés et présents,**

**APPROUVE** l'ajout du point à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques particulières sur ce procès-verbal.

Le procès-verbal est adopté à 18 voix pour et 1 abstention des membres présents et représentés.

## **Budget primitif M14**

N°2021-26 Objet : **Budget primitif M14**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, **à 13 voix contre et 6 voix pour des membres représentés et présents,**

**DÉSAPPROUVE** le Budget Prévisionnel 2021 de la Commune tel que présenté.

## **Budget primitif budget annexe locaux commerciaux**

N°2021-27 Objet : **Budget Primitif M14 budget annexe locaux commerciaux**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, **à 13 voix contre et 6 voix pour** des membres présents et représentés,

**DÉSAPPROUVE** le Budget Prévisionnel 2021 annexe « locaux commerciaux » tel que présenté.

## **Subventions accordées aux associations**

Compte-tenu de la non-adoption du budget primitif M14,, les subventions accordées aux associations ne peuvent pas être votées.

Le Conseil est clos à 19h38.

Le Maire,

Michaël BEUGIN